

Les rendez-vous DU MANAGEMENT

Focus

Loi de Sécurité Financière

Transformez l'application des nouvelles réglementations comptables et financières en opportunité d'amélioration de l'efficacité de votre entreprise

La loi de sécurité financière (LSF) impose au dirigeant de toute société anonyme cotée ou non, des secteurs Industrie et Services, de nouvelles obligations de communication et de transparence.

En particulier, le dirigeant doit rendre compte des procédures de contrôle interne mises en place dans son entreprise et a obligation d'élaborer un « rapport annuel sur le contrôle interne » présentant :

- *le descriptif des procédures de travail,*
- *les points de contrôle.*

Cette nouvelle mesure représente ainsi une réelle opportunité pour :

- *améliorer l'efficacité de l'entreprise,*
- *réduire les risques,*
- *renforcer la qualité de la communication financière et stratégique.*

En effet, elle doit permettre la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de l'efficacité et de la performance de l'entreprise, en s'assurant que toute la valeur ajoutée produite par l'entreprise lui est bien restituée.

Pour répondre à ces enjeux, S.C.A. Consult a mis au point une démarche pluriannuelle d'accompagnement pour, dans un premier temps :

- *décrire les processus critiques et identifier les risques,*
- *évaluer le contrôle interne de votre entreprise,*
- *élaborer le rapport correspondant,*

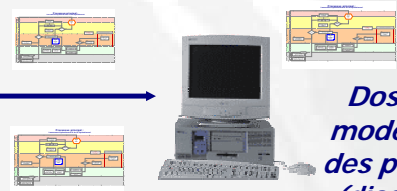
et, ensuite, mettre à jour annuellement ces éléments en fonction des changements survenus.



1ère année

① Évaluation du contrôle interne :

- cartographie des processus critiques vis-à-vis du reporting financier
- description des processus
- appréciation des risques
- identification des actions de progrès



Dossier de modélisation des processus (diagrammes sur support informatique)

② Élaboration du rapport de contrôle interne



Rapport

③ Actualisation et mise à jour des dossiers

Année(s) suivante(s)

S.C.A. Consult peut également vous apporter une assistance opérationnelle pour la mise en œuvre des actions de progrès :

- amélioration de procédures,
- optimisation des flux d'information,
- simplification de processus de décision,
- amélioration de la communication vis-à-vis des différentes parties prenantes,
- formation à l'évaluation du système de contrôle interne.



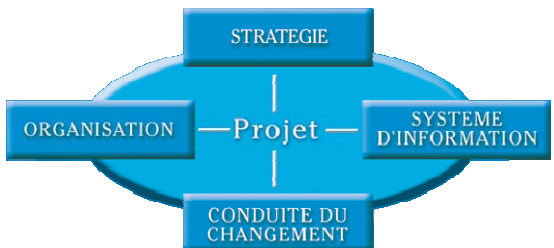
LYON
73, rue François Mermet - BP 14
69811 TASSIN Cedex
Tél. : +33 (0)4 72 38 37 37

PARIS
32, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 55 80 58 00

www.scaconsult.com

S.C.A. Consult, société indépendante de conseil en management :
vous assiste pour définir vos orientations stratégiques et les transformer en projets opérationnels,
vous accompagne dans leur mise en œuvre.

Une approche intégrée ...



... avec une vision globale et cohérente de votre entreprise pour la réussite de vos projets.